

ADHÉSION 2019

VALIDITÉ DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

ARTISAN FLEURISTE INTERFLORA
Chambre Syndicale des Fleuristes d'Île-de-France

MAGASIN PRINCIPAL

Raison sociale _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

N° Siret _____

Code NAF _____

CHEF D'ENTREPRISE

Nom _____ Prénom _____

Fixe _____ Mobile _____

Mail _____

Adhésion 2019 :

- Chambre Syndicale des Fleuristes d'Île-de-France.
- Services spécifiques, accès Internet et espace adhérent inclus.

Tarif par entreprise - raison sociale _____ 92 €

Deuxième point de vente si raison sociale identique (1) _____ 80 €

Troisième point de vente si raison sociale identique (1) _____ 80 €

Pour toute raison sociale différente _____ 92 €

Pour les créateurs - repreneurs d'entreprises fleuristes (RCS - RMA de moins de 2 ans), adhésion unique :
50 € la première année, 70 € la seconde année et 92 € la troisième année.

Montant TOTAL de l'adhésion 2019 :

Règlement par **Chèque à l'ordre de la CSFIF**

Date et signature

N'autorise pas l'envoi de newsletter par la CSFIF

Nombre de salariés
CDD - CDI - apprentis

TYPE D'ENTREPRISE

ENT IND

AUTRE

ADHÉSION 2019

VALIDITÉ DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

ARTISAN FLEURISTE INTERFLORA

Votre adhésion à la Chambre Syndicale des Fleuristes d'Ile-de-France :

un investissement rentable pour votre entreprise

Vous êtes déjà adhérent à la Fédération Française des Artisans Fleuristes, votre adhésion à la Chambre Syndicale des Fleuristes d'Île-de-France vous apporte des ressources complémentaires :

- Un interlocuteur unique pour répondre à vos questions sociales
- Permanence hebdomadaire à Rungis, accueil des professionnels, Pavillon C1, Porte 10
-  Invitations au salon Maison&Objet de Janvier et Septembre 2019
*Dans la limite des places disponibles
- Concours et manifestations valorisant le Métier de Fleuriste
- Logiciel " Fleuracompta " à tarif préférentiel
- Carte d'adhérent

Sur le site lesfleuristes.com :

- Accès à la rubrique " Emploi " pour diffuser vos offres d'emploi
- Accès à la CVthèque pour recruter du personnel qualifié
- Accès à la rubrique " Cession de fonds " pour la vente ou l'acquisition d'un fonds fleuriste

Ainsi qu'une équipe à votre écoute...

Alors, rejoignez-nous, adhérez !

(Bon d'adhésion 2019 au recto selon votre situation)